

[Text]

committee, so whether there are more government members or fewer government members does not seem to make a damned bit of difference. Even though—and sure, we have the chairman of a Transport committee here—we we may strongly disagree, we ultimately always end up coming to some kind of compromise or consensus. There just never has been a vote.

So I say to the Parliamentary Secretary that I understand in principle why he would want that. If he found the steering committee working in a way where the opposition was taking advantage to push votes on the steering committee, then he would want to come back here and ask for three, one and one. But in all our experience it does not work that way, so let us just go with your proposal—two, one and one—and if it does not work then you have good reason, Mr. Parliamentary Secretary, to come back here.

The Chairman: Mr. Corbett.

Mr. Corbett: I withdraw my request to speak.

The Chairman: Is there any further discussion? I asked for a consensus here on chairman, three, two and one. We did not get it. I ask for a consensus on chairman, two, one and one.

• 1630

Mr. Angus: Mr. Chairman, on that let us have a vote, because we are going to have a vote pretty soon . . .

The Chairman: We are. The bells will be ringing pretty soon.

Mr. Angus: I move that the proposal for a chairman and two PCs, one Liberal and one NDP be the format.

Mr. Forrestall: Let us not formalize it, because we have no authority for this.

Mr. Angus: I know.

Mr. Forrestall: I will go with the two, one and one, but simply understand that this is not a concession we would ever have gotten in the 20 years I have been around here out of the former government, in your wildest dreams, in the spirit of co-operation.

The Chairman: There is one more point.

Mr. Forrestall: It is precisely what the Minister of Transport would want me to say, and I agree.

The Chairman: Mr. Forrestall, order please.

Could I have the names now of the two Progressive Conservatives, the one Liberal and the one NDP? Mr. Angus for the NDP, Mr. Ouellet for the Liberals, and Mr. Nowlan and Mr. Forrestall for the Progressive Conservatives.

Mr. Forrestall: I am not sure of the status of this . . .

Mr. Nowlan: No, we are not sure of the status of this. That is a good question.

The Chairman: I have one more point here. Consideration of the order of reference will have to go to the steering group. I

[Translation]

directeur; aussi, qu'il y ait plus ou moins de députés du gouvernement ne semble pas faire la moindre différence. Encore que—et bien sûr, nous avons le président d'un comité des transports ici—nous pouvons être fortement en désaccord, nous finissons toujours par en arriver à une certaine forme de compromis ou de consensus. Il n'y a jamais eu de vote dans un comité directeur.

Alors je dis au secrétaire parlementaire qu'en principe, je comprends pourquoi il voudrait qu'il en soit ainsi. S'il venait à découvrir que le comité directeur fonctionne de telle sorte que l'opposition cherche à obliger ce Comité à voter, il voudrait alors revenir en Chambre et demander que soit adoptée la formule trois, un et un. Mais selon notre expérience, ce n'est pas ainsi que les choses se passent, adoptons donc votre proposition (deux, un et un) et si cela ne fonctionne pas, vous aurez alors de bonnes raisons, monsieur le secrétaire parlementaire, de revenir ici.

Le président: Monsieur Corbett.

M. Corbett: Je retire mon droit de parole.

Le président: Y a-t-il d'autres propositions? J'ai demandé un consensus pour adopter la formule d'un président, trois, deux et un. Elle n'a pas été acceptée. Je demande donc un consensus pour un président, deux, un et un.

M. Angus: Monsieur le président, votons donc sur cette question, parce que nous allons devoir voter sous peu . . .

Le président: C'est vrai, les cloches vont sonner dans quelques instants.

M. Angus: Je propose que la formule d'un président, deux députés conservateurs, un libéral et un NPD soit adoptée.

M. Forrestall: Ne la rendons pas officielle car nous n'en avons pas le mandat.

M. Angus: Je le sais.

M. Forrestall: J'accepte la formule de deux, un et un, mais je constate simplement qu'il s'agit d'une concession que nous n'aurions même pas imaginé obtenir du gouvernement précédent au cours des vingt années pendant lesquelles j'ai fait partie de cette Chambre, et ce dans un esprit de collaboration.

Le président: Il y a un autre point à soulever.

M. Forrestall: C'est précisément ce que le ministre des Transports voudrait que je dise, et je suis d'accord.

Le président: Monsieur Forrestall, à l'ordre s'il vous plaît.

Pourriez-vous me donner le nom des deux députés conservateurs, du député libéral et du député du NPD? M. Angus pour le NPD, M. Ouellet pour le parti libéral et MM. Nowlan et Forrestall pour le parti conservateur.

M. Forrestall: Je ne suis pas sûr du statut de . . .

M. Nowlan: Non, nous ne sommes pas sûrs de cela. C'est une bonne question.

Le président: Une autre question. L'étude de l'ordre de renvoi devra être soumise au groupe directeur. Je n'ai aucune